



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI
AUTORITE DE REGULATION
DES TELECOMMUNICATIONS ET DES POSTES

Cadre réservé à l'ARTP :

Dossier n°
Reçu le
Renvoyé pour complément d'information le

DEMANDE DE FREQUENCE POUR L'EXPLOITATION D'UNE STATION DE RADIODIFFUSION

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom et Prénoms ou Raison sociale :
Adresse : B.P :
Téléphone: E-mail Fax:
N° Immatriculation RC :
Description des activités existantes :
.....
.....

Identité du responsable de l'exploitation du réseau signataire de la demande.
(Le représentant légal dans le cas d'une personne morale: société, association, etc..)
Nom et Prénoms :
Date et lieu de naissance : Nationalité :
Adresse :
B.P: Téléphone: Fax : E-mail :

NB : Joindre, le cas échéant, à la présente demande :

- les statuts ;
- la composition de l'actionnariat ;
- autres autorisations accordées ;
- sanctions subies.

2. TYPE DE STATION

Radiodiffusion sonore FM Radiodiffusion télévisuelle TV MMDS

3. DESTINATION DU RESEAU

Commerciale Associative/Communautaire Autres

4. OBJET DU RESEAU

.....
.....
.....
.....



5. CARACTERISTIQUES DU RESEAU ENVISAGE.

Les caractéristiques techniques doivent être fournies sur les documents annexes titrés ci-dessus :

ANNEXE 1 : Caractéristiques techniques à fournir pour l'établissement d'une station de radiodiffusion sonore à modulation de fréquence (FM)

ANNEXE 2 : Caractéristiques techniques à fournir pour l'établissement d'une station de radiodiffusion télévisuelle (TV)